

sécurité du Canada. La conjoncture politique et économique de l'ensemble du pays a fait l'objet d'un examen constant, de même que les mesures prises pour sauvegarder la sécurité intérieure et extérieure de la République fédérale devant la menace croissante d'une Allemagne orientale qui se remilitarise.

République fédérale d'Allemagne et Berlin

Les progrès satisfaisants du parlementarisme démocratique dans la République fédérale ont démontré que celle-ci, de plus en plus, devient digne de s'associer aux pays de l'Europe occidentale. Les puissances occidentales ont donc pu adoucir les rigueurs de l'occupation. Au Conseil de l'Europe aussi bien qu'à l'Organisation européenne de coopération économique, les représentants de la République fédérale ont collaboré de façon positive à la cause du relèvement et de l'unité de l'Europe occidentale. La participation allemande aux pourparlers du Plan Schuman pour la constitution d'un pool du charbon et de l'acier représente un grand pas dans le sens de l'intégration de l'Allemagne occidentale à la communauté européenne de l'Ouest, et permet de bien augurer du rapprochement franco-allemand, si nécessaire à la stabilité de l'Europe.

Les puissances occidentales ont pris plusieurs décisions importantes visant à encourager et à favoriser la renaissance d'un Etat allemand démocratique et indépendant. En mai, elles ont décidé de former un groupe d'étude triparti chargé d'examiner un certain nombre de questions, notamment celle de la révision du statut d'occupation, qui devait s'effectuer après septembre 1950. Les ministres des Affaires étrangères annoncèrent le 19 septembre qu'ils apporteraient au contrôle de l'Allemagne des modifications d'une grande portée, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, et qu'ils accorderaient notamment à l'Allemagne de l'Ouest l'autorisation de créer un ministère fédéral des Affaires étrangères. Un consul général au Canada a déjà été désigné. Comme preuve de leur désir d'entretenir avec l'Allemagne des relations encore plus étroites, les puissances occidentales ont annoncé qu'elles se proposaient de prendre des mesures pour mettre fin à l'état de guerre. Le 26 octobre, le Canada faisait savoir qu'il agirait de même.

L'intégrité du territoire de la République fédérale a constitué pour les puissances occidentales un objet de vives préoccupations et a donné lieu à une modification profonde du caractère de l'occupation. La formation d'unités paramilitaires en Allemagne orientale, déguisées sous le nom de forces de police, et le déclenchement des hostilités en Corée ont suggéré des rapprochements inquiétants entre les conditions d'Allemagne et celles de Corée. Les troupes d'occupation des zones occidentales ont été renforcées afin de pouvoir assurer la sécurité extérieure de l'Allemagne de l'Ouest, et les Allemands ont été autorisés à créer des unités de police mobile pour assurer leur sécurité intérieure. En même temps, les puissances occidentales